



AVIS DE RECRUTEMENT

L'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) voudrait recruter le personnel ayant les profils suivants:

- Deux (2) Ingénieurs (BAC+5) ou plus en Télécommunications ;
- Un (1) Ingénieur (BAC+5) ou plus en Informatique ;
- Un (1) candidat ayant un diplôme de (BAC+3) ou plus en Economie ou Gestion;
- Un (1) Secrétaire de Direction de niveau A1 ;

Les critères exigés sont les suivants:

- Etre de nationalité burundaise ;
- Etre titulaire du diplôme requis pour le profil auquel il postule;
- Avoir 40 ans maximum (pour les candidats de BAC+3 et BAC+5), 35 ans maximum pour le Secrétaire ;
- Avoir un casier judiciaire vierge ;
- N'avoir pas été révoqué de la Fonction Publique, de la Magistrature, des Forces armées ou toute autre Administration publique ;
- Maîtriser le Français et le Kirundi (des connaissances en Anglais constitue un avantage) ;
- Maîtriser l'outil informatique (logiciels, Word, Excel).

Les personnes intéressées par le présent avis de recrutement sont invitées à déposer et à faire enregistrer leurs dossiers de candidature au Secrétariat de la Direction Générale de l'Agence de Régulation et de Contrôle des Télécommunications (ARCT) sise avenue de France, n°14.

Les dossiers devront comprendre les éléments suivants :

- Une lettre manuscrite de demande d'emploi adressée à Monsieur le Directeur Général de l'ARCT ;
- Un curriculum vitae détaillé et signé;
- Une copie du diplôme certifiée conforme à l'original ou une attestation tenant lieu du diplôme ;
- Un extrait du casier judiciaire valide;
- Une attestation de bonne conduite, vie et mœurs ;
- Une attestation d'identité complète ;
- Une copie de la carte d'identité ou passeport ;
- Tout autre document prouvant les connaissances et expériences.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 04/10/ 2017 à 16h00'.

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour passer un test de sélection.

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'ARCT

Ir. Donatien MANIRAMPA

